

Les enseignants apprennent-ils à écrire à l'université?

Jean-Yves Boyer, Raymond Claude Roy and Jean Roy

Number 80, Winter 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44759ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boyer, J.-Y., Roy, R. & Roy, J. (1991). Les enseignants apprennent-ils à écrire à l'université? *Québec français*, (80), 41–43.

Les enseignants apprennent-ils à écrire à l'université ?

Jean-Yves BOYER,
Raymond Claude ROY et Jean ROY

À maintes reprises, on a souligné l'importance de la maîtrise de la langue maternelle par l'élève. En plus d'être une matière importante, le français est l'instrument d'apprentissage de toutes les autres matières. Du point de vue de l'enseignement, l'importance du français oral et écrit n'est pas moindre. Du maître, on attend : 1) qu'il soit un modèle linguistique, 2) qu'il enseigne, 3) qu'il soit capable de comprendre et de prévoir les difficultés des élèves de façon à pouvoir intervenir efficacement dans l'apprentissage. Ces trois attentes correspondent à des objectifs de formation des futurs enseignants. Sont-ils atteints à la sortie des programmes de formation ? L'enquête que nous avons réalisée à l'échelle du réseau des Universités du Québec avait pour but de mesurer l'impact de la formation sur la qualité du français écrit des futurs enseignants en rapport avec les deux premières des attentes que nous venons de mentionner.

Comment évaluer l'écriture ?

Compte tenu des ressources dont nous disposons et de l'urgence de la tâche, nous avons limité notre enquête à l'évaluation de la maîtrise du code. Toutefois, le code, au sens où nous l'entendions, incluait l'exactitude du vocabulaire et des expressions idiomatiques ainsi que l'organisation de la phrase et du texte dans la mesure où celle-ci se manifestait par des éléments grammaticaux et lexicaux. En même temps, nous avons voulu tenir compte du contenu des programmes que les futurs enseignants auraient à transmettre à leurs élèves. À cette fin, nous avons fait référence aux éléments de grammaire et d'orthographe qu'il prévoit pour les différents niveaux du primaire et du secondaire.

Pour mesurer cette maîtrise « élargie » du code linguistique, il nous a paru essentiel de

travailler à partir de textes. La rédaction portait sur un sujet tiré d'un répertoire proposé aux participants en même temps que les directives écrites sur le formulaire qui leur était remis pour la rédaction du texte. Tous les sujets incitaient à la production d'un texte d'opinion sur une question d'actualité. Le texte devait compter au moins trois cents mots. Les étudiants disposaient d'une période d'une heure et demie et la participation s'est faite, dans l'ensemble, par classes entières pour éviter l'influence qu'aurait pu avoir une participation basée sur les intérêts individuels.

Les participants étaient tous inscrits, au cours de l'année universitaire 1988-1989, en première ou en troisième année du baccalauréat d'éducation au préscolaire et d'enseignement au primaire. Des 388 étudiants qui nous ont fourni les textes dont nous tiendrons compte ici, 209 étaient débutants et 179 en étaient au dernier trimestre de leur programme. Il y avait donc entre ces deux groupes un écart approximatif de trois ans d'études en éducation. La correction se fai-

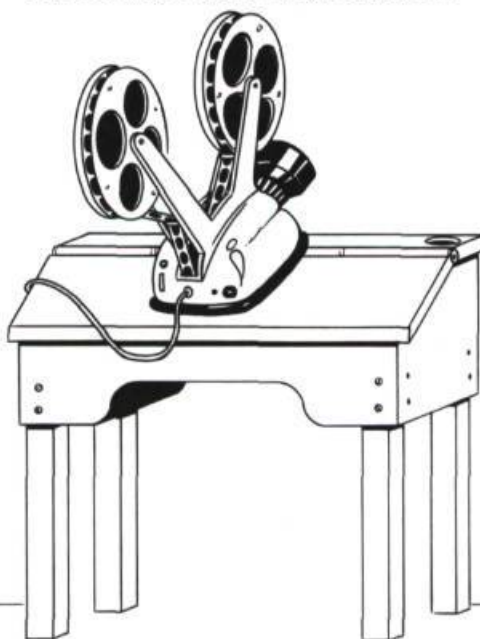
sait à l'aide d'une grille de base et de deux grilles complémentaires. Ces dernières permettaient de coder les erreurs par niveaux en fonction des programmes de grammaire et de l'échelle Dubois-Buyse. La grille de base comprenait six grandes divisions : l'orthographe d'usage, la morphologie, les accords, la structure de la phrase, la ponctuation et la majuscule, le vocabulaire. La division « structure » incluait toutes les relations défectueuses à l'intérieur de la phrase ainsi que tous les problèmes de références fautives ou de connexions incohérentes dont la portée pouvait déborder les frontières de la phrase.

Les premiers résultats

La première constatation que l'on peut dégager de l'examen des résultats obtenus auprès des étudiants de 1988-1989 tient au fait que les étudiants commettent en moyenne 19,91 erreurs par copie alors que les finissants en commettent 11,93.

Si l'on pousse plus avant la description des résultats, la figure ci-contre met en évidence le nombre moyen d'erreurs respectivement commises par les débutants et les finissants selon chacune des catégories qui apparaissent dans la grille de correction. On y constate que les débutants commettent en moyenne 2,58 erreurs d'orthographe alors que les finissants en commettent 1,48. Au plan des erreurs de morphologie, les débutants commettent en moyenne 2,21 erreurs et les finissants 0,9. Quant aux erreurs d'accord, elles sont au nombre de 2,7 chez les débutants et de 1,53 chez les finissants.

Quant aux trois dernières catégories d'erreurs, elles sont de loin les plus fréquentées. Ainsi, on dénombre une moyenne de 4,91 erreurs de structure, 4,45 erreurs de ponctuation et 3,06 erreurs de lexique chez les débutants alors qu'on trouve, respectivement pour chacune de ces catégories, un nombre moyen de 2,96, 3,0 et 2,05 erreurs chez les finissants.



*Information
des Maîtres*

Les programmes du Ministère et l'échelle Dubois-Buyse

Un deuxième aspect des résultats peut être mis en évidence : le classement des erreurs grammaticales commises par les étudiants en regard des apprentissages grammaticaux proposés dans les programmes d'études de français du primaire et du secondaire. En dépit des difficultés associées à un tel travail de classement, les premières indications sont à l'effet que 17 % des erreurs de grammaire commises par les étudiants débutants correspondent à des notions vues au primaire et au secondaire.

Un autre aspect descriptif des résultats qu'il est d'ores et déjà possible de dégager est relié au classement des erreurs des étudiants en fonction de l'échelle de vocabulaire de Dubois-Buyse. On a d'abord constaté que la proportion d'étudiants qui font au moins une erreur sur des mots répertoriés dans Dubois-Buyse est nettement plus faible chez les finissants (près de 38 %) que chez les débutants (un peu plus de 60 %). Quant au niveau du classement des erreurs observées, il est assez semblable chez les débutants et chez les finissants : autour de 60 % des erreurs coïncident avec les niveaux intermédiaires et entre 5 à 10 % des erreurs, avec les niveaux les plus faciles (1-13).

La « qualité » des erreurs

Ces premières analyses nous permettent donc déjà de formuler des hypothèses sur les besoins aussi bien que sur l'évolution de nos étudiants. Mais, en attendant la deuxième évaluation des débutants de 1988 devenus finissants en 1991, des analyses complémentaires visant à éclairer les données quantitati-

ves de cette étude sont déjà en cours. Deux d'entre elles, malgré leur état fragmentaire, peuvent apporter des lumières intéressantes sur les difficultés d'écriture des étudiants-futurs maîtres et sur leur niveau de maîtrise. Ces deux analyses rejoignent une observation de départ qui les situe et explique l'attention dont leur contenu a fait l'objet.

En effet, une première observation à laquelle porte nécessairement l'examen même rapide des données quantitatives présentées plus haut touche à la distribution des fautes dans les différentes catégories d'erreurs. Ce qui attire l'attention, c'est évidemment la nature des catégories réunissant le plus grand nombre de fautes, catégorie de la « structure de phrase » et de la « ponctuation ». À quoi s'ajoute le fait que ces catégories comptent jusqu'à deux fois plus de fautes que les catégories regroupant le moins de fautes.

Ces résultats diffèrent de ceux obtenus dans nombre d'autres études. Mais la divergence n'est peut-être qu'apparente et peut provenir pour l'essentiel de la grille elle-même et du choix des catégories qu'elle regroupe. La grille de cette étude distribue autrement les fautes en ajoutant aux grilles habituelles les deux catégories « morphologie » et « structure de phrase ». Dans nombre d'autres grilles, les fautes ainsi distribuées se retrouvent dans la catégorie des fautes d'accord, faisant conclure, par exemple, à un manque de maîtrise des règles d'accord de la grammaire.

La répartition des erreurs ainsi obtenue dans le cadre de notre étude donnerait à conclure qu'au contraire les étudiants-futurs maîtres maîtrisent relativement bien l'orthographe d'usage, l'orthographe d'accord, mais

qu'ils maîtrisent moins bien le lexique, et surtout la ponctuation et les règles touchant à la structure de la phrase. Ce serait un mérite de notre grille que de permettre de dégager pareil profil.

La répartition en question permettrait d'avancer également l'hypothèse que les futurs maîtres éprouvent plus de difficultés avec les habiletés de haut niveau et que, conséquemment, il n'y a dans leur manque de maîtrise rien que de très « normal ». À ceci près évidemment que le niveau de maîtrise pourrait être globalement plus élevé. Et encore, cette conclusion devrait-elle être revue à la lumière d'une analyse plus fine des catégories regroupant le plus de fautes : car les maîtrises insuffisantes peuvent, par exemple, toucher à des habiletés dont l'acquisition serait bien loin de la simple connaissance ou de la rapide mémorisation d'une règle bien définie. C'est pourquoi d'ailleurs des analyses complémentaires ont été entreprises dans le but de préciser la nature des fautes ou des erreurs les plus courantes des copies. Ces analyses devaient évidemment toucher les deux catégories regroupant le plus de fautes, celle de la structure de phrase et celle de la ponctuation.

Pour la catégorie de la structure de phrase, les fautes ont été analysées en sous-classes. Cette seconde répartition a donné le tableau suivant pour les 1049 fautes des copies des étudiants de première année :

- correspondance des temps : 96 fautes
- mot superflu : 142 fautes
- référent fautif : 101 fautes
- mot mal choisi : 451 fautes
- mot manquant : 229 fautes
- inclassables : 30 fautes

*L'information
des Maîtres*

Il est déjà facile d'entrevoir qu'un enseignement correctif à l'intention de cette clientèle d'étudiants aurait à présenter, entre autres, un certain nombre de règles dont peu de maîtres ont pensé à faire la présentation. Tout ceci exigera un examen plus poussé.

La deuxième analyse complémentaire qui a été entreprise, sur les fautes de ponctuation, n'est pas moins éclairante sur le détail des difficultés des étudiants. Les données ne sont malheureusement encore que très partielles, le dépouillement étant réduit aux textes provenant d'une seule université. Les données générales montrent déjà que les fautes de ponctuation sont majoritairement

des fautes touchant à l'utilisation de la virgule : c'est donc à ces fautes que l'analyse complémentaire s'est arrêtée.

Un premier résultat indique que les fautes « de virgule » résultent pour moitié d'un « usage sauvage » de la virgule, avec cette conséquence que ces fautes se révèlent inclassables. Un second résultat établit que, pour une virgule fautive, les copies comptent quatre virgules bien utilisées. Comme les copies comportent en moyenne 14,6 virgules, c'est donc 11,6 virgules qui sont utilisées correctement dans un texte de 300 mots, pour 3,0 virgules fautives. Les étudiants maîtriseraient donc relative-

ment bien l'usage de la virgule. L'analyse en est là pour le moment.

Ces deux analyses complémentaires, sur la sous-catégorie de la virgule et la catégorie des fautes de structure de phrase, pour embryonnaires qu'elles soient, ne manquent pas d'apporter des éclairages déjà fort utiles. Elles ont à tout le moins le mérite d'éloigner des conclusions alarmistes : elles permettent en effet d'entrevoir que les fautes les plus nombreuses relèvent d'habiletés de haut niveau et suggèrent déjà des pistes pour l'enseignement tout autant correctif que régulier. Les analyses méritent, à n'en pas douter, d'être continuées et réservent encore nombre de découvertes, sinon de surprises. L'équipe les poursuit. ●

Nombre moyen d'erreurs par copie, selon le statut des participants

